



## PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE



# La Loi Santé et Sécurité du 2 août 2021

Durée : 2 jours – 14 heures

### OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les différentes évolutions en matière de SST suite à l'entrée en vigueur de la loi du 2 Août 2021
- ✓ Savoir se positionner vis-à-vis du Pass Sanitaire

### PUBLIC

DRH, RRH

### PRE REQUIS

Aucun

### PROGRAMME

#### Le Pass sanitaire

- Définition et conditions de mise en œuvre
- Positionnement de l'employeur vis-à-vis du Pass et du refus de vaccination
- Le nouveau cas de suspension de contrat de travail
- Et après le 15 novembre 2021 ? Que faire ?

#### La prévention des risques professionnels et le DUERP

- L'intégration du DUERP dans la partie législative du Code du Travail
- Les actions de prévention dans les entreprises de moins de 50 salariés
- Le programme annuel de prévention dans les entreprises de 50 salariés et plus



### **La définition du harcèlement sexuel du code du travail alignée sur celle du code pénal :**

- Définition pénale du harcèlement sexuel
- Nouvelle définition du harcèlement sexuel dans le code du travail

### **La nouvelle négociation annuelle sur la qualité des conditions de travail :**

- Négociation actuelle sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail
- Nouveau thème de négociation sur la qualité des conditions de travail

### **La création d'un passeport prévention :**

- Contenu du passeport
- Consultation du passeport par l'employeur
- Entrée en vigueur du passeport Définition pénale du harcèlement sexuel

### **Le renforcement du contrôle de conformité des équipements de travail et de protection individuelle**

### **La réforme de la médecine du travail**

### **Les nouveautés du suivi médical des intérimaires, du chef d'entreprise et des salariés extérieurs**

### **Le recours à la télémédecine par la médecine du travail**

### **Les essais encadrés et conventions de rééducation professionnelle en entreprise**

## **MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS**

Evaluation des compétences en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation

## **MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS**

Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

## **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS**

### Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'outils opérationnels et de méthodes

Cas pratiques directement liés aux situations professionnelles rencontrées par les participants

Mises en situation

Partage d'expériences

### Éléments matériels :

Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation



**CTB FORMATION**

MANAGER VOS TALENTS

---

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation